



## Comment obtenir un contrat en cdi

Par **BOCAGE**, le **11/12/2008** à **18:19**

bonjour,

ma question est la suivante:

Est ce que je peux prétendre à un CDI après avoir signé plusieurs contrats CDD dans le même établissement ? "établissement public CROUS DES ANTILLES-GUYANE"

- de février 2004 à juin 2005 j'ai signée un 1er contrat au CROUS des ANTILLES-GUYANE
- en suite il n'ont pas renouveler le contrat car j'étais enceinte dont mes congés de martenité començaient en août 2005
- de mai 2006 à decembre 2006 2ème contrat signé
- de février 2007 à novembre 2007 3ème contrat signé
- de février 2008 à novembre 2008 4ème contrat signé

Cordialement,